



Compte rendu de l'assemblée générale de la CMF Rhône – Grand Lyon

Samedi 28 mars 2026 à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or



Table des matières

Allocutions d'ouverture.....	3
Ouverture de l'assemblée générale ordinaire.....	3
Désignation du bureau de l'assemblée.....	3
Rapport d'activité 2025.....	4
Les adhérents à la CMF RGL, la force de la CMF RGL.....	4
Le parcours du jeune musicien de la CMF	5
Stage d'été.....	5
L'Orchestre Junior Départemental (OJD).....	5
Formation initiale à la direction d'orchestre.....	5
Rencontre avec les associations.....	5
La CMF RGL à votre rencontre.....	5
Soutien logistique et informations administratives.....	6
Rencontre avec les collectivités territoriales.....	6
La DRAC Auvergne-Rhône Alpes.....	6
Métropole de Lyon.....	6
Département de Lyon.....	6
Représentativité auprès de nos organismes de tutelles (CMF – CMF Rhône-Alpes).....	6
CMF.....	6
CMF Rhône-Alpes	6
Rencontre avec les partenaires.....	6
Nos partenaires.....	6
Relais des services de la CMF assurés par la CMF RGL.....	7
Assurance.....	7
Médailles.....	7
Plaquette sociétaire.....	7
Epreuves d'examens CMF.....	7
CMF Réseau – Opentalent.....	7
Communications de la CMF RGL.....	7
Résultat des participations aux championnats et concours.....	8
Championnat National de Brass Band.....	8
Les congrès et assemblées générales.....	8
Approbation de l'assemblée.....	8
Rapport financier 2025.....	9
Vote des résolutions.....	10
Rapport moral du président.....	13
Informations CMF.....	18
Informations CMF Rhône-Alpes.....	18
Thèmes.....	19
Projets 2026 – 2027.....	21
Prochains rendez-vous.....	21
AG 2027.....	21
Clôture.....	21

Allocutions d'ouverture

Yves FEDY, président de la CMF Rhône-Grand Lyon

remercie l'Harmonie de Saint-Cyr et sa présidente Mireille BALDACCHINO d'accueillir l'assemblée générale 2026. Il remercie également les élus de leur présence. Le président souligne l'importance de la musique sur le territoire. Il insiste sur la richesse représentée par les associations musicales, implantées au cœur des communes et au plus près des habitants.

Mireille BALDACCHINO, présidente de l'harmonie de Saint-Cyr

exprime le plaisir d'accueillir l'assemblée et présente l'association, qui célèbre ses 165 ans d'existence, avec 160 adhérents, 120 à l'école de musique et 40 entre l'harmonie et la chorale adulte. L'association est très présente dans la vie du village de Saint-Cyr, avec une réelle volonté de participer aux animations locales, en lien avec les autres associations.

Il a été noté avec amusement que l'harmonie compte aujourd'hui plus de pianos que de trompettes. Cependant, grâce au système de la découverte d'instruments, l'équipe de l'harmonie de Saint-Cyr arrive à faire découvrir les instruments à vents et les percussions. Ainsi, 50 % des enfants basculent sur un autre instrument en plus du piano.

M. Patrick GUILLOT, maire de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

rappelle l'importance de la musique sur le territoire et les bénéfices qu'elle apporte sur les jeunes comme les plus anciennes générations. Fier de pouvoir compter l'harmonie de Saint-Cyr parmi les associations de la ville, le maire félicite toutes les personnes présentes pour leur engagement respectif, conscient des difficultés rencontrées par toutes les associations adhérentes. Il rappelle que les municipalités et la Métropole sont là pour les accompagner et les soutenir. Monsieur GUILLOT a été réélu maire de Saint-Cyr et élu dans le même temps conseiller métropolitain, il saura porter la bonne parole auprès des responsables exécutifs métropolitains et de celles et ceux qui seront en charge de la culture et de la musique, pour faire en sorte qu'ils confirment ces accompagnements nécessaires.

Enfin, le maire retient la demande du président de la CMF RGL, Monsieur Yves FEDY, d'envoyer des messages forts. Il retient ainsi le message passé par M. FEDY précédemment, à savoir « faire envie, donner envie » et conclut en réaffirmant son soutien à toutes les structures présentes.

Ouverture de l'assemblée générale ordinaire

Le président, Yves FEDY déclare l'assemblée générale ordinaire ouverte

Désignation du bureau de l'assemblée

Un président de séance est nommé : Tanguy GIPPET

Un secrétaire de séance est nommé : Célestin GABORIAU

Deux scrutateurs sont nommés : M. BESSY et Mme DEMORAY

Rapport d'activités 2025

Les adhérents à la CMF RGL, la force de la CMF RGL

La CMF Rhône-Grand Lyon compte 126 associations musicales, avec 9 245 élèves et 3 839 musiciens/choristes.

- 78 associations sont issues du Département du Rhône avec 3 617 élèves et 1 928 musiciens/choristes
- 47 associations sont issues de la Métropole avec 5 623 élèves et 1 885 musiciens/choristes
- 1 association est issue de l'Ain (Frans) mais limitrophe avec Villefranche.

Nous avons régulièrement des demandes auxquelles nous donnons toutes les informations pratiques en spécifiant les avantages d'adhérer à notre fédération.

Nous avons répertorié plus de 70 associations musicales, école de musique, et autres structures dans le Rhône et dans la métropole qui ne sont pas adhérentes à la CMF RGL.

Nous avons créé deux nouvelles plaquettes vantant les avantages d'adhérer à la CMF RGL :

- Une spécifique pour les écoles de musique
- Une spécifique pour les sociétés musicales.

Avec ce nouveau listing, et ces plaquettes, nous avons de nouveaux outils pour faire adhérer à la CMF RGL.

Les 126 associations sont réparties de la façon suivante : 55 écoles de musique ; 57 harmonies ; 42 chœurs mixtes ; 43 ensembles instrumentaux ; 17 musiques actuelles ; 23 musiques ambulatoires ; 15 batteries-fanfaires ; 15 big bands et jazz bands ; 4 brass bands ; 3 orchestres d'accordéons ; 5 musiques traditionnelles et folkloriques ; 10 orchestres à cordes et symphoniques.

Au sein de ces structures, qui sont répertoriées ci-dessus par genre principal, existent de nombreuses activités : chœurs d'enfants; chœurs de femmes; classes d'orchestre; ensembles de clarinettes; ensembles de cuivres; ensembles de flûtes; ensembles de jazz; ensembles de percussions; ensembles de saxophones; ensembles d'accordéons, ensembles de violons; ensembles de musique de chambre; ensembles de musique traditionnelle; ensembles vocaux; orchestres divers; groupes de musique actuelle.

Le parcours du jeune musicien de la CMF

Stage d'été

Colonies Cublize en juillet et août

Les colonies musicales ont eu lieu au Lac des Sapins à Cublize, du 13 au 19 juillet et du 17 au 23 août, encadrées par Luc ODOUARD, Thibaut PERRON et une équipe de 7 animateurs.

Chaque séjour a réuni 60 enfants de 10 à 15 ans, venus majoritairement de la métropole et du département, pour un total de 120 participants.

Placés sous le thème des *Bandes Dessinées*, les séjours mêlaient pratique musicale en ensemble et activités de loisirs (voile, équitation, VTT, tir à l'arc, baignade). La salle de l'Europe, mise à disposition, a offert d'excellentes conditions de répétition. Chaque session s'est clôturée par un concert devant les familles. Face au succès, quelques inscriptions ont toutefois dû être refusées faute de places.

Stage Musical'été

Du 17 au 27 juillet, le chalet Costa Nuova de La Chapelle d'Abondance (Haute-Savoie) a accueilli une nouvelle édition du stage Musical'été. Sous la direction de Thibault VOCANSON (administratif) et Laurent DOUVRE (musical), épaulés par une équipe de quatre animateurs (dont un stagiaire), 48 jeunes de 15 à 20 ans se sont réunis. Parmi eux, 20 venaient de la Métropole, 12 du Département et 16 d'autres territoires, tous acheminés en car depuis l'école de musique de Quincieux.

Articulé autour du thème de la « Chasse au trésor », le projet musical, riche et adapté au niveau de chacun, a abouti à deux belles représentations. Le 25 juillet, un public nombreux a applaudi les jeunes au Théâtre de Verdure. Monsieur le maire et la municipalité, toujours très impliqués dans le soutien de ce stage, ont d'ailleurs offert le verre de l'amitié à l'issue de cette représentation. Le concert de clôture s'est ensuite tenu à Quincieux le 27 juillet.

En marge de la musique, les stagiaires ont fait le plein de sensations fortes en plein air : via ferrata, rafting, hydrospeed, VTT et piscine. Côté ambiance, le séjour s'est distingué par une cohésion remarquable. L'intégration de nouveaux participants a permis de former une troupe soudée et débordante d'énergie dès le lancement du séjour.

L'Orchestre junior départemental (OJD)

Dirigé par Laurent DOUVRE, l'OJD regroupe 67 jeunes musiciens âgés de 15 à 25 ans, principalement issus de la métropole (19), du département (12) et de 36 particuliers. Véritable moteur au sein des sociétés musicales locales, cet orchestre se distingue par son énergie, sa qualité d'exécution et sa notoriété croissante. Il prolonge les actions menées par la CMF RGL à travers les colonies musicales et le stage Musical'été, en offrant aux jeunes une expérience artistique enrichissante. Cette saison, placée sous le thème de « La résistance », a été rythmée par sept répétitions et trois concerts à Saint-Symphorien-d'Ozon en février, Rochetaillée-sur-Saône en mars, et Poule-les-Echarmeaux en avril.

Formation initiale à la direction d'orchestre

Organisée par la CMF Rhône-Alpes, a été portée cette année par quatre fédérations départementales : Ain, Ardèche/Drôme, Loire et Rhône.

Elle s'est déroulée sur quatre journées, de janvier à avril, et s'est conclue par un week-end commun à Brignais encadré par les formateurs départementaux.

Dans le département du Rhône, sous la responsabilité de Pierre-Adrien THÉO, 10 stagiaires ont participé à cette formation : 4 du Rhône, 2 de la Métropole et 4 venant d'autres territoires.

La formation a abordé les principales problématiques rencontrées par un chef d'orchestre : gestuelle, lecture de partition, organisation des répétitions, organologie, élaboration d'un programme et gestion des relations humaines. Le week-end commun a permis à chaque stagiaire de mettre en pratique les apprentissages des sessions départementales.

Rencontre avec les associations

La CMF RGL à votre rencontre

Les membres du conseil d'administration de la CMF RGL vont à la rencontre des associations lors des réunions de groupement, festivals, concerts auxquels la CMF RGL est invitée. Les membres du CA, selon leurs compétences, leurs disponibilités et leurs connaissances, sont là pour vous aider à faire vivre votre société musicale en vous donnant idées et conseils multiples.

Soutien logistique et informations administratives

La CMF Rhône-Grand Lyon est à l'écoute de ses associations qui rencontrent des difficultés de gestion et essaye de répondre, le plus rapidement possible, aux interrogations. Elle met à jour très régulièrement son site Internet <https://cmfrgl.opentalent.fr> pour répondre encore plus aux associations et pour apporter toutes les informations nécessaires.

Rencontre avec les collectivités territoriales

La DRAC Auvergne Rhône-Alpes

Soutien affirmé dans le cadre du plan d'aide au développement des sociétés musicales, dit « Plan fanfare ».

Métropole de Lyon

Suivi et travail de fond sur le schéma métropolitain des enseignements artistiques.

Rencontre et collaboration avec les services métropolitains en charge de l'éducation culturelle. Maintien du soutien financier aux actions de la fédération (inclus dans les 22 600 € de subventions globales Métropole/Département).

Département du Rhône

La CMF Rhône-Grand Lyon travaille avec le service culture du département sur le schéma départemental des enseignements artistiques.

En 2025, un membre du CA a participé activement aux réunions de concertation avec le département pour l'élaboration du nouveau schéma départemental des enseignements artistiques 2025-2028.

Représentativité auprès de nos organismes de tutelles (CMF - CMF Rhône-Alpes)

CMF

Deux membres de notre fédération sont élus et assistent aux réunions du conseil d'administration.

Un membre travaille également avec le service Opentalent pour le logiciel et à la commission Médailles.

CMF Rhône-Alpes

Quatre membres de notre conseil d'administration assistent aux réunions du conseil d'administration.

Un membre de notre fédération assiste aux réunions du comité technique.

Rencontres avec les partenaires

Nos partenaires

Nous remercions sincèrement nos partenaires avec qui nous travaillons :

- Le Crédit Mutuel : la fédération des caisses du Sud-Est et la caisse de l'agence Lyon Gambetta
- Le magasin JS Musique
- Le fond de développement et la vie associative (FDVA)
- La Métropole

- La société des éditeurs et auteurs de musique (SEAM)
- Le ministère de la Culture, par l'intermédiaire de la direction régionale des affaires culturelles dans le cadre du développement des sociétés musicales dit « Plan Fanfare »
- La délégation régionale académique à la jeunesse à l'engagement et aux sports (DRAJES), nouveau soutien pour la réalisation des colonies musicales.

Relais des services de la CMF assurés par la CMF RGL

Assurance

La CMF propose une assurance groupe à ses associations adhérentes, avec 106 associations souscrivant un contrat (67 dans le département, 38 dans la métropole, 1 limitrophe).

20 déclarations d'accidents d'instruments ont été indemnisées pour un montant de 7 022,18 €, tandis que 4 déclarations ont été classées sans suite et 11 sont encore en cours de traitement.

Médailles

La CMF décerne des médailles et décorations pour saluer la fidélité et l'implication des membres de ses associations. Ces distinctions privées sont attribuées pour reconnaître l'engagement des adhérents.

Cette année, 42 médailles ont été remises (31 dans le département et 11 dans la métropole), comprenant :

Médailles pour les chefs ou directeurs : 1 Or avec palme, 1 Argent
Médailles pour les instrumentistes et choristes : 1 Grand Vétéran, 1 Vétéran avec palme, 5 Or avec étoile, 14 Or, 12 Argent, 7 Bronze

Plaque Sociétaire

1 plaque sociétaire 100 ans a été remise à la fanfare « Echo de la Vigne ».

Epreuves d'examens CMF

La CMF fournit aux écoles de musique des épreuves d'examen et de contrôle pour les différents cycles, disponibles sur simple demande.

CMF Réseau – Opentalent

La CMF RGL assure le maintien et le développement de la mise en place du réseau Intranet attribué à toutes les associations et qui permet :

- La gestion de l'association
- La communication interne
- L'obtention d'un site personnalisé
- L'accès aux informations fédérales, nationales, régionales et départementales

De nombreux tutoriels existent pour l'utilisation d'Opentalent et Éric TAUVRON, correspondant CMF Réseau peut se déplacer afin de former les utilisateurs.

Communications de la CMF RGL

Site internet

Le site internet est régulièrement mis à jour, avec toutes les informations sur nos actions, les assemblés générales, une rubrique petites annonces, etc.

Lettre d'information

La CMF RGL a réalisées 6 lettres d'informations en 2025, envoyées à toutes les structures adhérentes et non adhérentes.

Page Facebook et Instagram

La page Facebook est suivie par 746 personnes, en progression de 8,3% par rapport à 2024. C'est un espace de communication de nos actions, des annonces de vos concerts lorsque nous en avons connaissance et des comptes rendus, photos de vos concerts lorsque des membres du CA peuvent s'y rendre. Nous diffusons les mêmes informations sur Instagram.

Résultat des participations aux championnats & concours

Championnat national de Brass Band

La 20^e édition du Championnat national de Brass Band, organisée par la CMF, a eu lieu du 14 au 16 janvier 2025 à Metz. La CMF RGL félicite le Brass Band des Gones et son directeur Anthony GALINIER pour leur titre de champion de France en première division et le Brass Band Brassaventure et ses directeurs Mehdi MERCIER et Serge DESAUTELS pour leur titre de champion de France en quatrième division ainsi que Tony AULAS pour son prix du meilleur soliste à l'euphonium.

Les congrès et assemblées générales

Congrès de la CMF : du jeudi 24 au samedi 26 avril 2025 à Auxerre (Bourgogne)

Congrès de la CMF Rhône - Alpes : Le samedi 5 avril à La-Côte-Saint-André (Isère)

Congrès de la CMF Rhône - Grand Lyon : Le samedi 22 mars à Vindry-sur-Turdine sur le territoire du Rhône.

Approbation de l'assemblée

Le rapport d'activité 2025 de la CMF RGL est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier 2025

Dépenses : Période du 01.01.2025 au 31.12.2025

	2024	2025
Salaires	43 973,00 €	44 210,00 €
Action (Colo - Musical - OJD)	72 122,00 €	73 701,00 €
Charges de fonctionnement <small>Fluides, fournitures, loyer, entretien, honoraire, assurances, télécom, missions, ...</small>	18 934,00 €	21 099,00 €
Achat médailles	752,00 €	903,00 €
Charges diverses	2 650,00 €	435,00 €
Total des Dépenses	138 431,00 €	140 348,00 €

Recettes : Période du 01.01.2025 au 31.13.2025

	2024	2025
Cotisations des adhérents	4 914,00 €	4 874,00 €
Subventions Département/Métropole	22 600,00 €	22 600,00 €
Subventions PF / FDVA / DRJS	5 000,00 €	12 000,00 €
Mécénats et Dons	4 817,00 €	3 033,00 €
Formation <small>direction, stages d'été, orchestres, ...</small>	106 654,00 €	107 282,00 €
Participation CMF RA au stage	2 420,00 €	2 480,00 €
Produits des ventes diverses <small>médailles, diplômes, remb. divers ...</small>	725,00 €	1 389,00 €
Produits divers	3 630,00 €	2 400,00 €
Produits financiers	2 064,00 €	1 975,00 €
Total des Recettes	152 824,00 €	158 033,00 €
RESULTAT	14 393,00 €	17 685,00 €

Intervention du président – Bilan financier 2025

Le bilan financier 2025 de la CMF RGL est très positif, avec un résultat de 17 685 €, en progression par rapport à 2024 (14 393 €). Cette amélioration s'explique avant tout par une hausse significative des recettes, grâce à l'apparition de nouvelles sources de financement, à l'augmentation des subventions.

Par ailleurs, notre siège au 235 rue Vendôme accueille également celui de la fédération Rhône-Alpes, qui participe aux frais de structure à hauteur de 2 400 € par an.

Le FDVA nous a fourni une aide à hauteur de 2 500 € et la DRJS a accordé une subvention de 3 500€. Nous avons aussi bénéficié d'une aide de la SEAM, à hauteur de 1 270 €, pour l'achat de partitions.

Dépenses

Depuis 2024, nous utilisons BasiCompta, un nouvel outil de gestion fourni par la CMF. Sa mise en œuvre peut entraîner de légers écarts dans les comparatifs d'année en année. Je tiens à remercier chaleureusement le cabinet COGEM, pour leur engagement sans faille.

Conclusion

Les comptes de la CMF RGL sont sains, mais il est important de souligner que notre fonctionnement repose en grande partie sur des subventions et mécénats, par définition incertains. Nous en avons fait l'expérience avec la suppression de la subvention de 20 000 € du Département du Rhône. Cela dit, notre situation actuelle nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité.

Rapport de la commission de contrôle des comptes

Claire PEGAZ, Trésorière de l'Ensemble Vocal Lugdunum, (élue en 2023) et Jean-Marc CHAMBON, membre de l'Harmonie de Tarare (élu en 2024) ont contrôlé les comptes de la CMF RGL le jeudi 5 mars à 16h dans nos locaux.

Nous avons pu contrôler le rapport de l'exercice au 31 décembre 2025. Nous certifions ces comptes réguliers et sincères, et ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé.

Nous n'avons pas d'observations particulières. La situation annuelle est saine.

Vote des résolutions

Première résolution : approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport d'activités et financier, du rapport des censeurs aux comptes et les explications complémentaires fournies verbalement, approuve dans toutes leurs parties lesdits rapports pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont présentés.

Décision approuvée à l'unanimité.

Deuxième résolution : quitus aux administrateurs

L'assemblée générale approuve en conséquence les opérations et les actes de gestion accomplis par le conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé, dont le compte-rendu a été fait et donne quitus de son mandat pour cet exercice au conseil d'administration.

Décision approuvée à l'unanimité.

Troisième résolution : affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025, qui s'élève à 17 685,00 € au compte « Avoir social ».

Décision approuvée à l'unanimité.

Quatrième résolution : montant de la cotisation 2027

Le conseil d'administration propose une augmentation du montant de la cotisation passant ainsi 39 € à 40€ pour 2027.

Décision approuvée à une très large majorité (2 votes contre)

Cinquième résolution : renouvellement des administrateurs

Membres élus 2025 :

Yves FEDY	(Quincieux) Métropole	Président
Eric TAUVRON	(Amplepuis) Rhône	Vice-Prés. Rhône
Michel MAROTTE	(Bron) Métropole	Vice-Prés. Métropole
Marie-Anne MAROTTE	(Bron) Métropole	Administratrice
Régine CHERVIER	(Amplepuis) Rhône	Administratrice
Ghislaine FAVROT MARTIN	(Villefranche) Rhône	Administratrice
Jean-Pierre PRAJOUX	(Brignais, Charnay, Lyon) Rhône/Métropole	Administrateur
Marc RIBOULET	(Neuville) Métropole	Administrateur
René SUAREZ	(Quincieux) Métropole	Administrateur
Arnaud LATRUBESSE	(Vindry-sur-Turdine) Rhône	Administrateur
Alexis LONGEFAY	(Poule-les-Echarmeaux) Rhône	Administrateur
Sven PAYET	(OJD)	Administrateur
Célestin GABORIAU	(OJD)	Administrateur
Tanguy GIPPET	(OJD)	Administrateur

Administrateurs sortants au 28 mars 2026 :

Régine CHERVIER	ne se représente pas
Ghislaine FAVROT-MARTIN	se représente
René SUAREZ	se représente
Jean-Pierre PRAJOUX	se représente

Nouvelle candidature :

Aude LANCELLE (Directrice musicale de l'Echo de la Montagne de Grandris)
Laurent OLLIVIER (Président de l'école de musique d'Ecully)

Scrutin

Inscrits : 126

Votants : 55

Bulletin : 55

Quorum : ¼ au moins des adhérents soit ¼ de 125, soit 32.

Résultats :

Ghislaine FAVROT-MARTIN	55 voix
René SUAREZ	55 voix
Jean-Pierre PRAJOUX	55 voix
Aude LANCELLE	55 voix
Laurent OLLIVIER	54 voix

Membre du CA 2026 (les attributions seront définies lors du CA statutaire)

Yves FEDY	(Quincieux)	Métropole
Eric TAUVRON	(Amplepuis)	Rhône
Michel MAROTTE	(Bron)	Métropole
Marie-Anne MAROTTE	(Bron)	Métropole
Ghislaine FAVROT MARTIN	(Villefranche)	Rhône
Jean-Pierre PRAJOUX	(Brignais, Charnay, Lyon)	Rhône/Métropole
Marc RIBOULET	(Neuville)	Métropole
René SUAREZ	(Quincieux)	Métropole
Arnaud LATRUBESSE	(Vindry-sur-Turdine)	Rhône
Alexis LONGEFAY	(Poule-les-Echarmeaux)	Rhône
Sven PAYET	(OJD)	
Célestin GABORIAU	(OJD)	
Tanguy GIPPET	(OJD)	
Aude LANCELLE	(Grandris)	Rhône
Laurent OLLIVIER	(Ecully)	Métropole

Sixième résolution : désignation des membres de la commission de contrôle des comptes

Cette commission est actuellement composée de 2 membres :

Claire PEGAZ, membre de l'Ensemble Vocal Lugdunum (désignée en 2023)

Jean-Marc CHAMBON, membre de l'Harmonie de Tarare (désigné en 2024)

Le mandat de cette commission a été renouvelé à l'unanimité.

Rapport moral du président

L'année 2025 a été une bonne année pour la CMF RGL. Cela commence à devenir une habitude depuis quelque temps. La CMF RGL se porte bien, les actions et services que nous proposons semblent répondre à vos besoins. La CMF RGL est présente pour **vous rendre service**, pour vous aider à fonctionner, à vous développer et pour assurer votre avenir.

Nos actions sont basées sur les valeurs fortes que nous partageons avec la CMF :

L'éducation populaire, l'économie sociale et solidaire, les liens entre les générations, la solidarité, l'inclusion, les droits culturels.

La musique, son apprentissage, sa diffusion, c'est tout cela que nous faisons et que vous faites chaque semaine au sein de vos écoles et sociétés musicales.

Ces valeurs permettent de transmettre et de préserver le patrimoine musical de nos territoires, le Rhône et le Grand-Lyon.

Beaucoup d'associations musicales ont plus d'un siècle d'existence. Nées à la fin du XIXe siècle, à l'époque des orphéons et des fanfares, **elles font partie du patrimoine culturel de notre pays, qu'il est essentiel de préserver.** Ce patrimoine est particulièrement riche et dense dans la métropole de Lyon et dans le département du Rhône. Vous représentez une valeur ajoutée culturelle inestimable au sein de vos collectivités. Il est dommage que toutes ces collectivités n'en aient pas forcément conscience.

La CMF RGL a le devoir de vous aider à perpétuer ce cycle musical.

Nos actions reposent sur la mise en réseau des associations et des musiciens, car, ensemble, nous sommes plus forts, plus riches, mais aussi moins vulnérables. La CMF RGL vous donne les clés pour communiquer, vous organiser, vous développer et vous former.

En 2025, nous avons poursuivi nos objectifs avec succès, même si nous pouvons toujours faire mieux. **Depuis quelques années, nous avons formalisé ce que nous faisons depuis plus de 20 ans : le parcours du jeune musicien.** Ce parcours permet à vos élèves et musiciens de compléter la formation que vous leur donnez.

Des colonies musicales de Cublize (10-15 ans) à l'OJD en passant par Musical'Été, ces actions favorisent l'émergence d'un grand réseau de musiciens dans la métropole et le département. Ce parcours leur permet de pratiquer la musique d'ensemble et d'y prendre goût. Ils deviendront ainsi des acteurs incontournables de vos sociétés musicales, et la pratique de la musique fera naturellement partie de leurs loisirs.

L'aboutissement de ce parcours est la formation à la direction d'ensembles musicaux, fonction primordiale pour assurer la continuité de nos orchestres.

Les colonies musicales pour les 10-15 ans rencontrent un immense succès.

Pour 2026, les 120 places offertes pour les colonies de Cublize en juillet et août ont été réservées en très peu de temps. Le nouveau système d'inscription que nous avons mis en place permet de nous rendre compte que nous n'avons pas la demande pour une troisième colonie.

Nous pouvons néanmoins nous satisfaire du renouvellement des jeunes colons qui compense l'effet démographique.

La continuité entre les colonies de Cublize et Musical'Été est relativement efficace.

Musical'été 2025 était complet pour une deuxième année consécutive; toutefois **il reste 4 places pour l'édition 2026.**

Nos colonies et stages sont plébiscités. C'est un exploit dans un contexte où fidéliser les jeunes à la musique d'ensemble et, plus généralement, à une activité culturelle est un défi. Cela témoigne une fois de plus de la richesse et des bienfaits de la pratique musicale amateur.

L'OJD, avec 51 musiciens pour la saison en cours, est également une grande fierté pour la CMF RGL et son CA.

Le but de l'apprentissage d'un instrument de musique, c'est de jouer ensemble et de se produire devant du public.

Toute cette émulation autour de la pratique musicale d'ensemble en harmonie ne serait pas possible sans l'équipe de professionnels qui travaillent au service de notre fédération.

Nous avons des équipes en or. Ils font preuve de compétence et de professionnalisme inégalable qu'ils mettent avec conviction au service de la pratique de la musique d'ensemble. Le CA de la CMF RGL les remercie pour cet engagement.

L'aboutissement du parcours du jeune musicien est l'initiation à la direction d'ensembles musicaux.

Elle est aujourd'hui pilotée par la CMF RA avec la CMF en appuis. Cette formation est maintenant certifiée et elle permet aux organismes de formation de la financer ; pensez-y pour vos professeurs et directeurs salariés.

Cette formation est ouverte à tous, il suffit d'être motivé et passionné pour l'exécution de cette fonction. Il suffit d'avoir un niveau correct en formation musicale.

Mesdames et Messieurs, les Présidents et Directeurs des sociétés musicales adhérentes à la CMF RGL, comme tous les ans, nous insistons sur l'importance et **l'enjeu de cette formation.**

Elle se propose de vous donner les moyens d'assurer votre avenir.

En effet, la place du chef d'orchestre est prépondérante et primordiale pour l'avenir de votre société.

Nous proposons également le tutorat, pour vos chefs déjà en exercice ; notre formateur, Pierre-Adrien THEO, se déplace dans vos sociétés pour leur apporter conseil et formation.

Comme je le disais en introduction, la CMF RGL se porte bien, nos actions rencontrent de vifs succès.

Cependant, des ombres au tableau menacent le maintien et le développement de nos activités.

Nous sommes préoccupés par l'avenir des sociétés musicales. Certaines vont mal, notamment dans le département du Rhône. Certaines fusionnent, d'autres voient leurs effectifs baisser, d'autres encore disparaissent.

Le vieillissement des musiciens et la diminution des effectifs dans les écoles de musique sont des tendances préoccupantes. La liste des instruments, peu ou pas enseignés, s'allonge. L'OJD en est la preuve : il manque des tubas, des bassons et des hautbois, et les pupitres des cors et des euphoniums sont réduits.

Les responsabilités sont partagées et chacun doit réfléchir et agir.

Les pouvoirs publics doivent prendre conscience de la richesse culturelle que représentent les harmonies, fanfares et orchestres dans nos villes et villages.

Ils doivent nous donner les moyens d'assurer notre avenir, par des subventions adaptées et des plans d'action concrets.

Les solutions qui fonctionnent passent par la mise en œuvre conjointe d'une multitude d'actions.

Ces actions ne peuvent être prises séparément les unes des autres, c'est un ensemble.

Je les rappelle :

- La musique, les instruments à vent doivent rentrer dans les écoles primaires.

Comme la loi l'exige, il faut une heure de musique dans chaque classe d'école primaire ;

- Les écoles de musique doivent avoir un directeur.

Ce directeur doit créer des liens étroits avec les écoles primaires pour monter des projets communs ;

- Les cours de musique doivent être accessibles et être de proximité ;

- Les membres des CA, des associations, des écoles de musique et des sociétés musicales doivent pouvoir gérer aisément leur école de musique, leurs professeurs.

Ils doivent avoir le souci permanent de monter des actions, des programmes, des concerts dont l'unique but doit être de donner envie.

Il faut susciter l'envie de venir nous écouter et nous rejoindre.

Pour cela, il faut innover, créer, mélanger les arts, trouver des idées de concerts et spectacles et, surtout, il faut bannir la médiocrité.

Les pouvoirs publics doivent nous faciliter la vie, nous donner les moyens de produire notre musique ; celle qui est jouée au cœur des populations.

Nous ne devrions jamais payer pour l'occupation d'une salle de concert.

Nous avons besoin des professionnels pour nous aider.

Personne ne doit oublier que les professionnels d'aujourd'hui ont étudié la musique dans nos écoles de musique.

Les pouvoirs publics doivent nous aider à les inviter, à les faire jouer dans les écoles primaires, à monter des concerts, des spectacles avec les enfants, les amateurs et les professionnels.

Mais dans tous les cas, **la proximité et l'accessibilité doivent être la priorité.**

Le CA de la CMF RGL est à votre disposition pour **vous aider à mettre ces actions en place.**

La collaboration avec l'Odyssee Ensemble et Compagnie et leur action Barrouf et Ramdam est un premier pas pour permettre aux enfants de découvrir les instruments de musique et principalement les cuivres.

Mais cela ne fait pas tout.

Le parcours pour former un musicien qui puisse un jour être autonome en orchestre est long et parsemé d'embûches.

Malgré toutes ces difficultés, certaines associations et harmonies sont extrêmement actives.

Notre page Facebook a fait la promotion d'une petite centaine d'événements au cours de la saison musicale 2024 -2025. Ce sont des concerts, des spectacles, des festivals, des rencontres d'harmonie, etc.

Vous êtes dynamiques. Vous avez raison de produire des concerts des spectacles.

La culture musicale doit invariablement passer par les sociétés musicales du territoire ; ce sont elles qui sont au plus près des populations.

N'oublions pas qu'un des chaînons pour faire venir un musicien sur nos rangs, c'est de lui donner envie !

Cela passe par la recherche de qualité sur tous les points de vue. **La qualité musicale est un gage de réussite.**

Les élus de la république devraient apprécier nos activités, une harmonie dans une commune est une richesse pour celle-ci. La CMF RGL est également tributaire des décisions des élus politiques.

Nos collègues de la Drôme, de l'Ardèche et de la Loire en savent quelque chose.

La liste des départements qui baissent et qui suppriment les subventions pour les fédérations musicales s'allonge. Dans tous les cas, c'est l'accès à la musique et sa diffusion qui en subissent les conséquences.

La CMF RGL peut vivre grâce aux financements de nombreux prestataires, qu'ils soient publics ou privés.

- La Métropole de Lyon est notre principal bailleur de fonds, elle nous fait confiance comme partenaire dans la bonne exécution du schéma métropolitain.
- Le ministère de la Culture par la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne Rhône avec le plan Fanfare.
- La direction régionale de la jeunesse et du sport.
- Le fonds de développement de la vie associative.
- Le Crédit Mutuel.
- La SEAM, qui répond toujours favorablement à nos demandes d'aide pour les partitions de nos actions.
- JS Musique, toujours à l'écoute. Nous avons tous un intérêt commun au développement de la pratique musicale.

Sans toutes ces aides, la CMF RGL aurait beaucoup de mal à fonctionner et même à exister. Toutes ces subventions peuvent disparaître du jour au lendemain.

Avec la crise budgétaire que nous subissons, les subventions pour la culture peuvent fondre comme neige au soleil.

Alors que, dans le même temps, les difficultés augmentent.

Les écoles de musique, en plus des difficultés chroniques depuis plusieurs années, comme le manque de moyens financiers et de locaux, doivent faire face à de nouvelles difficultés:

Le recrutement de professeurs est de plus en plus compliqué.

La faiblesse du bénévolat ; de moins en moins de personnes se portent volontaires pour piloter et gérer des écoles de musique.

Ces deux problèmes deviennent cruciaux. Peut-être que nous arrivons à la fin d'un cycle où tous les repères de ces cinquante dernières années volent en éclat.

L'avenir de la CMF RGL passe aussi par les bénévoles du CA qui veulent bien faire vivre et développer les actions.

Je remercie les membres du CA pour leurs engagements.

C'est une aide précieuse, sans un CA dynamique et volontaire, il est extrêmement compliqué de faire vivre une association. Notre conseil d'administration est composé de 14 membres.

Dans notre société française, le bénévolat est une force pour la vie des associations; mais force est de constater qu'il est en baisse. Nous vivons dans une société qui prône l'individualisme et tout est fait pour le favoriser.

Même avec 14 membres au CA, nous n'avons pas pu trouver de trésorier.

Ce poste important qui demande de la disponibilité n'a pas trouvé preneur.

Je cumule donc les deux fonctions : président et trésorier, cette situation n'est pas normale et n'est pas tenable.

Les activités de la CMF RGL sont réduites ; en effet, nous ne sommes pas en mesure d'engager de nouvelles actions avec un bureau réduit à deux personnes :

Président et secrétaire. C'est dommage, car il y a tant à faire : de nombreux projets à mettre en place pour affiner le parcours du musicien.

Il faudrait donner plus de visibilité au bien-fondé de la fédération, il faudrait également faire adhérer les écoles de musique et associations musicales qui ne font pas encore partie de notre réseau.

Nous sommes en perte de vitesse, nous étions 147 sociétés adhérentes en 2006.

Il est important de ne pas rester isolé dans ce monde où la culture ne fait pas partie des priorités.

Vous avez votre rôle à jouer, en tant qu'adhérent de la CMF RGL, si vous êtes satisfait de nos actions, de notre projet associatif, vous pouvez participer à faire notre promotion auprès des associations musicales qui ne sont pas adhérentes.

Pour que notre fédération représente un poids important auprès des décideurs, il faut être plus nombreux. Plus nous serons nombreux, plus nous serons écoutés.

Confédération Musicale de France Rhône-Grand Lyon – CMF RGL

235 rue Vendôme 69 003 LYON – 04 78 95 08 96 – cmfrgl@orange.fr – cmfrgl.opentalent.fr

Nous pourrions alors continuer à tout mettre en œuvre pour assurer le développement de la pratique et la diffusion de la musique par des amateurs et des professionnels.

La musique, par son apprentissage, sa pratique et sa diffusion, génère des bénéfices en termes de lien social, d'animation, de culture et d'éducation. Nous avons donc l'obligation de la défendre.

Les actions de la CMF RGL et de ses adhérents assurent la pérennité de la pratique musicale amateur.

Cette pratique musicale est indispensable à la culture musicale locale.

Elle participe à la richesse des populations.

C'est pour ces valeurs et cette vision que, chaque jour, la CMF RGL essaie de faire grandir et défendre ce qui nous rassemble.

Vive la CMF RGL et vive la musique

Je vous remercie de votre attention.

Yves Fedy,
Président de la CMF RGL

Informations CMF

Président : M. Christophe MORIZOT

La seule fédération qui réunit enseignement artistique & pratiques en amateur.

La CMF, association reconnue d'utilité publique, regroupe :

110 délégations départementales et régionales
plus de 1 200 établissements d'enseignement artistique
près de 5 000 ensembles musicaux de toutes formes et effectifs
représentant 300 000 adhérents

Les missions

- Défendre les valeurs de la démocratie culturelle
- Faire évoluer la pédagogie
- Encourager la création artistique
- Soutenir l'emploi
- Renforcer la professionnalisation
- Représenter dans les instances nationales et internationales
- Transmettre et enrichir le patrimoine musical
- Encourager l'innovation

Les actions

Tout au long de l'année, la CMF contribue au rayonnement de la vie musicale en organisant de nombreux événements sur le territoire français : concours, championnats, concerts solidaires, stages, sessions d'orchestres...

La CMF : c'est pour les adhérents

- Formations & propositions pédagogiques
- Concours & championnats
- Médiathèque (CMF Média)
- Assurance Contrat Groupe / Mutuelle pour les salariés
- Partenariats et accords : SACEM – SEAM
- Récompenses (Médailles)
- Aides financières : aide à l'achat de partitions avec la SEAM,...

Davantage d'informations sont sur le site de la CMF <https://www.cmf-musique.org/>

Informations CMF Rhône-Alpes

Président : Alex ROSIER

Les actions

- Formation à la direction d'Orchestre d'Harmonie 2026 avec 2 chefs d'orchestre : M. Fabrice KASTEL et M. Claude KESMAECKER
5 sessions de janvier à septembre - préparation au CRDSM
- Aides aux stages fédéraux
- Aides aux examens fédéraux
- Création du 1er festival de Batteries-Fanfars Dionysies le 1er février à Quincieux en partenariat avec l'Ensemble Musical de Quincieux.

Thèmes

Présentation de « Barouf et Ramdam »

Les musiciens d'Odyssée ensemble & Cie proposent un grand atelier d'initiation collectif ouvert à tous, adultes, enfants, musiciens amateurs ou complètement néophytes.

La compagnie met à disposition 25 instruments (trompettes, trombones, tubas et percussions) et invite tous les curieux à participer à une séance de musique collective permettant de préparer une restitution endiablée dans l'espace public et ainsi animer le lieu le temps d'un Barouf et Ramdam !

Quelles actions concrètes pourrait proposer la CMF RGL pour assurer l'avenir des sociétés musicales de ses adhérents ?

Comment favoriser l'enseignement des instruments à vent dans les écoles de musique ?

Les élèves des écoles de musique d'aujourd'hui sont les instrumentistes de demain dans les fanfares, harmonies et orchestres. Pourtant, de nombreuses sociétés musicales membres de la CMF RGL expriment leur inquiétude : combien de musiciens reste-t-il ? Quelle est la moyenne d'âge ? Quelles sont les difficultés de fonctionnement ?

Constat

Malgré l'engagement fort et le travail considérable menés en faveur des orchestres à vent - tant sur les enjeux de pratique que d'accessibilité -, l'action de la fédération ne peut aujourd'hui atteindre sa pleine cohérence sans un investissement structuré et durable auprès des établissements d'enseignement artistique.

Engager une rencontre avec les professionnels

Cette prise de conscience a conduit la CMF RGL à initier, pour la première fois, une rencontre réunissant les directrices et directeurs des établissements adhérents du département du Rhône et de la métropole de Lyon. Cette rencontre a eu lieu le mardi 13 janvier 2026 à la Maison de la Musique de Neuville-sur-Saône. Elle a réuni 16 directrices et directeurs d'écoles de musique.

Objectifs

Cette démarche s'inscrit dans une volonté claire :

- Mieux comprendre les réalités de terrain
- Croiser les expériences
- Construire, à l'échelle fédérale, des réponses adaptées aux enjeux contemporains de l'enseignement artistique.

Enjeux stratégiques majeurs

Plusieurs enjeux ont été exprimés par les professionnels présents :

- Le recrutement
- La cohésion et l'engagement des équipes pédagogiques
- La volonté de renforcer les coopérations entre la CMF RGL et les établissements d'enseignement artistique adhérents
- Les enjeux liés à l'évolution de l'enseignement.

Un chantier prioritaire

Il apparaît pertinent que cette première rencontre se concentre sur l'ouverture d'un chantier prioritaire, celui du recrutement, avec pour objectifs :

- Partager des constats concrets,
- Identifier des leviers d'action,
- Réfléchir à la manière dont la CMF RGL peut se positionner non seulement comme un partenaire, mais comme un acteur structurant et un outil stratégique au service des établissements.

Problèmes exposés

Plusieurs problèmes concernant le recrutement ont été exposés au cours de la rencontre :

- Moins de candidats
- Salaire
- Pas assez de sortants Cefedem
- Polyvalence
- Temps partiel et intermittence
- Compensations aux salariés inexistantes
- Instruments rares
- Tarifs
- Mise en place du quotient familial
- Difficultés d'application ECLAT dans certaines structures
- Considérations des salariés

Solutions proposées

- Fournir formation aux professeurs
- Cartographie des professeurs
- S'inscrire à Opentalent
- Réduction des tarifs pour des cours collectifs
- Fidéliser les professeurs
- Plus Subventions
- Sponsoring/Mécénat
- Réunir les différentes typologies

Poursuite des groupes de travail

La CMF RGL souhaite donner une suite favorable à la réunion du 13 janvier 2026 à Neuville-sur-Saône, en vue de poursuivre la réflexion et les échanges entre professionnels.

- ❖ Une seconde réunion est programmée au **14 novembre 2026 à Vindry-sur-Turdine** pour traiter des problèmes des petites structures associatives.
- ❖ Un groupe de travail autour de la **thématique du recrutement** se réunira dans le Rhône **au 1^{er} trimestre 2027**.

Acquisition d'un parc instrumental

Enfin, la CMF RGL, avec le soutien de la Métropole de Lyon, a pour volonté de se doter d'un parc d'instruments d'études pour favoriser la pratique instrumentale.

Projets 2026-2027

Les séjours musicaux d'été 2026

Colonies à Cublize au Lac des Sapins

Pour les enfants de 10 à 15 ans : Du 12 au 18 juillet et du 16 au 22 août.
Les 2 séjours sont complets (2 x 60 enfants)

Musical'Été à La Chapelle d'Abondance

Pour les jeunes de 15 à 20 ans : Du 16 au 26 juillet . Séjour complet

Formation Initiale à la Direction d'orchestre 2025

Mise en place par la CMF Rhône-Alpes en partenariat avec les fédérations départementales. Se déroule sur 4 journées et 1 week-end commun avec orchestre éphémère les 2 et 3 mai à Brignais. Cette formation est animée par Pierre-Adrien THEO. Elle s'adresse aux personnes de 15 à 50 ans. 3 journées se sont déjà déroulées, les prochaines seront le 26 avril à Amplepuis et le week-end des 2 et 3 mai à Saint-Just-Saint-Rambert.

Tutorat de Direction

Mise en place par la CMF Rhône-Alpes en partenariat avec les fédérations départementales. Formation personnalisée qui se déroule sur 3 répétitions de 2h au sein de l'orchestre du stagiaire. Suivi de direction, conseils et formation.

20e Saison de l'OJD, Orchestre Junior Départemental

Sur le thème de « La Montagne »

Orchestre placé sous la direction de Laurent DOUVRE

Composé de 67 jeunes âgés de 15 à 24 ans

7 répétitions / 2 concerts

Le 1er concert a eu lieu à Neuville le 13 décembre sur invitation de l'Harmonie de Neuville

Le 2ème concert est programmé à Quincié-en-Beaujolais le mercredi 13 mai (20h30)

La CMF RGL met à votre disposition l'OJD pour vos concerts

Contactez-nous pour connaître les disponibilités de l'Orchestre.

Prochains rendez-vous

OJD : concert à Quincié-en-Beaujolais le 13 mai 2026 à 20h30

Colonie Cublize juillet : concert à Cublize le 18 juillet à 15h

Musical'été : concert à Quincieux le 26 juillet à 15h

Colonie Cublize août : concert à Cublize le 22 août à 15h

AG 2027

Sera organisée sur le territoire de la Métropole.

Clôture

La séance est levée à 12 h 30 et est suivie du verre de l'amitié, en musique, avec la présentation en avant-première de la 8^{ème} édition du *Festival U-Percute*. Festival de percussions de l'école de musique de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, cette édition a pour titre « Ciné Pulse », pour une mise en musique de l'image au son des percussions.